



Les Croix-de-feu, défilant lors des manifestations du 6 Février 1934

## Travail, famille, patrie

### Les Croix de feu

*L'association des Croix-de-Feu, fondée le 26 novembre 1927 par Maurice Hanot dit d'Hartoy, regroupait des anciens combattants français décorés de la Croix de Guerre pour leur bravoure.*

*Elle est au cœur d'une polémique entre historiens sur la notion d'une idéologie fasciste à la française.*

### L'esprit de 14-18

- La création du mouvement répond à l'origine, au désir de revivre l'esprit de fraternité des tranchées et de réparer un acte jugé ignominieux : la tombe du soldat inconnu souillée lors d'une manifestation en août 1927. Les principales activités du mouvement se répartissent en réunions patriotiques, défilés du souvenir au cours des cérémonies sous l'Arc de Triomphe et pèlerinages sur les champs de batailles.

- François de la Rocque devient en 1931 président général des Croix de Feu. Le mouvement devient politique et ouvertement nationaliste. Le langage extrémiste qui s'immisçait parfois dans certains tracts du temps d'Hartoy laisse place à l'esprit de "réconciliation nationale" autour des trois piliers "Travail, Famille, Patrie ».

- L'ambition politique de l'association prend de l'ampleur. La pierre angulaire de des Croix-de-Feu est la réforme, tant institutionnelle que sociale : droit de regard de l'ouvrier sur la gestion de l'entreprise, congés payés, vote des femmes etc Le mouvement Croix-de-Feu et son faisceau d'associations sont 400.000 fin 1935.



Couverture du Document (juin 1936)

### La polémique sur l'extrême-droite

- Si les Croix-de-Feu sont une ligue nationaliste et paramilitaire, puisqu'ils en possèdent certains attributs secondaires : stricte discipline, mouvement fortement centralisé, délibérations secrètes, service d'ordre, ils se distinguent radicalement des mouvements d'extrême-droite antiparlementaristes en affichant plusieurs fois leur légalisme et leur indépendance. En décembre 1932, ils refusent de s'associer aux manifestations ultranationalistes de l'Action française.

- Lors des manifestations du 6 février 1934 consécutives à l'Affaire Stavisky, le colonel de la Rocque se refuse à attaquer le Parlement alors qu'il dispose de la force suffisante pour le faire, il se situe au bord de la Seine avec ses forces, à seulement quelques centaines de mètres des combats. Les autres ligues parlent volontiers de trahison, et ne décollèrent pas lorsque les Croix-de-Feu refusent d'adhérer au Front National (des ligues).

- La Rocque n'en passe pas moins dans la société de l'époque pour l'incarnation du fascisme français, en dépit d'une hostilité à l'antisémitisme et au nazisme. Or, selon plusieurs sources dont l'historien René Rémond, le mouvement Croix-de-Feu n'aurait jamais été mu par une idéologie fasciste.

### La dissolution

- Les Croix de feu malgré un sursis du Conseil d'État, sont dissous par décret pris en conseil des ministres le 18 juin 1936, en application de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées, sous le gouvernement du Front populaire.

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Croix-de-feu>